

CENTRE AUGUSTE ET LÉON WALRAS

« FORMES ET RATIONALITES DU
LOCALISME MONETAIRE »

JÉRÔME BLANC

Document de travail n° 249

- Mars 2002 -

INSTITUT DES SCIENCES DE L'HOMME

Centre Walras - CNRS - UMR 5056

14 avenue Berthelot - 69363 LYON CEDEX 07
TEL : 33 (0)4 72 72 64 07 - FAX : 33 (0)4 72 72 65 55 –
e.mail : Centre.Walras@ish-lyon.cnrs.fr

Résumé

Ce texte traite du localisme monétaire. Il est défini comme l'organisation d'une localisation des échanges au sein d'un espace spécifique au moyen d'une adaptation du système monétaire existant ou de la construction d'un système monétaire *ad hoc*. Il met en avant les formes prises par le localisme monétaire depuis les années 1980, qui connaît une dynamique très forte. Il distingue un localisme territorial étatique, un localisme territorial infra-étatique et un localisme communautaire. Il dégage quatre grandes rationalités que l'on retrouve, selon diverses combinaisons, à l'œuvre dans les multiples cas de localisme monétaire contemporains : capter des revenus, protéger l'espace local, dynamiser l'activité locale et transformer la nature des échanges. Cinq exemples illustrent ces combinaisons. La thèse développée est qu'il peut être pertinent d'analyser sous la même bannière du localisme monétaire des phénomènes qui, en général, sont pourtant distingués ; la mise à jour des rationalités à l'œuvre permet de saisir cette unité au-delà de la diversité des formes de localisme monétaire.

Introduction

Ce texte s'interroge sur les rationalités à l'œuvre dans ce qu'on appellera ici le localisme monétaire et sur les formes qu'il a prises depuis les années 1980¹. On le définit comme l'organisation d'une localisation des échanges au sein d'un espace spécifique au moyen d'une adaptation du système monétaire existant ou de la construction d'un système monétaire *ad hoc*.

Dans sa forme la plus légère, le localisme monétaire consiste à introduire des moyens de paiement locaux, soit aux côtés des moyens de paiement existants (ceux en général correspondant au système monétaire dans lequel s'inscrit l'espace local), soit en substitution de certains d'entre eux. Ce localisme monétaire ne produit donc pas de déconnexion d'avec le système monétaire national mais a pour but de le compléter, l'ajuster, l'adapter. Il ne s'accompagne pas non plus de velléités de souveraineté monétaire locale. On peut en trouver une illustration dans les monnaies de nécessité développées dans des conditions économiques ou politiques difficiles se traduisant par une pénurie aiguë de moyens de paiement. Dans sa forme la plus avancée, le localisme monétaire consiste à déconnecter l'espace local du système monétaire dans lequel il s'intégrait jusque là grâce à l'institution, par une autorité monétaire autonome, d'un système monétaire local doté d'une unité de compte propre, de moyens de paiement spécifiques, d'une symbolique monétaire, de modalités de prélèvement d'un revenu de seigneurage et des outils permettant de mener une politique monétaire et de change. Le localisme monétaire s'accompagne ainsi de la recherche d'une souveraineté monétaire. Le meilleur exemple d'un tel localisme monétaire est celui d'États obtenant leur indépendance et souhaitant se doter d'un système monétaire propre.

Du fait du développement d'abord de la théorie des zones monétaires optimales et ensuite du projet d'union monétaire européenne, le regroupement d'espaces monétaires est devenu un champ relativement balisé de l'analyse économique. On ne peut en dire autant du localisme monétaire. Celui-ci a certes été analysé dans son émergence historique, ce qui suppose l'étude de la construction monétaire de la souveraineté des États-nations contemporains (Cohen [1998], Glasner [1998], Van Dun [1998], Gilbert et Helleiner [1999]). L'analyse de ses formes strictement contemporaines, quant à elle, va en général dans trois grandes directions. La première consiste à mettre en avant les facteurs externes qui heurtent le principe de souveraineté monétaire au cœur du localisme monétaire des États. Ceci conduit moins à analyser celui-ci qu'à montrer en quoi il est un régime monétaire menacé. Dans ce cadre on trouve une littérature très abondante traitant des contraintes que subit la politique monétaire dont par exemple les phénomènes de dollarisation. La seconde direction consiste à mettre en avant des formes infra-étatiques de localisme monétaire et à souligner les limites qu'elles confèrent à l'exercice de la souveraineté monétaire (Ménard [1999] et [2002]). La troisième direction consiste à s'intéresser plus spécifiquement à des formes particulières de ce localisme infra-étatique (Greco [1994], Douthwaite [1996], DeMeulenaere [1997]). Aucune de ces trois directions ne fournit de vision globale du localisme monétaire, ce qui ne permet guère de saisir ce qui en fait l'unité au-delà de la diversité de ses formes. Les analyses développées révèlent ainsi deux grandes lignes de fracture qui semblent signer l'irréductibilité de certaines

¹ Ce texte a bénéficié d'un certain nombre de commentaires, particulièrement lors de la présentation d'une version primitive de ce texte aux XVII^e Journées Internationales d'Économie Monétaire et Bancaire (Lisbonne), les 07-09 juin 2000. Je demeure évidemment seul responsable de ce texte. Il constitue un élargissement d'une analyse précédente du localisme monétaire vu sous le seul angle des monnaies parallèles (Blanc [2000]).

formes de localisme monétaire entre elles. La première sépare le localisme monétaire des États et celui se développant à l'intérieur des États, le premier apparaissant comme légitime et le second comme illégitime ou dangereux. La seconde fracture concerne ce localisme monétaire infra-étatique et sépare ce qui relèverait du domaine de la monnaie de ce qui relèverait du domaine du troc. La thèse développée ici est qu'il peut être pertinent d'analyser sous la même bannière du localisme monétaire des phénomènes qui, en général, sont pourtant distingués.

Si la lecture de nombreux textes sur les espaces monétaires et la politique monétaire offre quelques points de départ, elle ne suffit pas à combler le défaut d'analyse en la matière. Par exemple Mundell [1961] permet d'interpréter le localisme monétaire comme le produit de la recherche d'un vecteur d'ajustement pour faire face aux chocs touchant de façon asymétrique deux régions disposant à l'origine d'une même monnaie — l'exemple qu'il prend du Canada et des États-Unis est à ce titre éclairant et, encore aujourd'hui, dévastateur. Fischer [1982] quant à lui permet de voir dans le localisme monétaire la recherche de revenus de seigneurage et l'abandon de la discipline monétaire qu'impose l'appartenance à un espace monétaire plus important. Ces deux textes donnent des clefs d'analyse du localisme monétaire mais ce n'est pas leur objectif central. On cherche ici à systématiser cela en fournissant une lecture un tant soit peu exhaustive des rationalités du localisme monétaire. Pour cela, une première partie identifie les formes que prend le localisme monétaire contemporain et tente d'en dresser une évaluation rapide. En particulier on distingue un localisme territorial d'un localisme communautaire. Une seconde partie met à jour quatre groupes de rationalités identifiables dans le localisme monétaire : capter des revenus, protéger l'espace local, dynamiser l'activité locale et transformer la nature des échanges. Une troisième partie synthétise l'ensemble et montre les combinaisons possibles de ces rationalités au travers de cinq exemples de localisme monétaire.

1. Formes prises par le localisme monétaire contemporain et évaluation quantitative

Le localisme monétaire ne se résume pas à sa forme la plus connue et visible qu'est la construction d'un espace monétaire local (national, fédéral...) par une autorité étatique. Ses contours procèdent des espaces dans lesquels on recherche une localisation des échanges au moyen d'une transformation locale du système monétaire. Ce critère permet de distinguer un localisme territorial d'un localisme communautaire (Blanc [2000, pp. 187-287]). Dans le premier, l'espace de circulation de la monnaie locale correspond à un territoire centré sur l'institution émettrice. Dans le second, l'espace de circulation correspond à l'ensemble des personnes constitutives de la communauté dans laquelle la monnaie est émise.

Le *localisme territorial* donne lieu à des « monnaies locales » à proprement parler. Il consiste en instruments émis et employés dans un espace territorial, sans limite de validité *a priori* autre que ce territoire. Deux sous-formes de localisme territorial se dégagent ainsi. La première est celle que prend le régime de souveraineté monétaire contemporain : il s'agit de monnaies propres à des États, que certains qualifient de *territorial currencies* (Helleiner [1997], Cohen [1998], Gilbert et Helleiner [1999]). On peut le qualifier de localisme monétaire territorial étatique. Ce cas est par exemple celui de l'Estonie qui a établi sa propre monnaie en juin 1992 en rupture avec la zone rouble. La seconde correspond à des monnaies propres à des sous-espaces d'un État, ce que certains qualifient de *local currencies* (DeMeulenaere [1997]) ; le dernier quart du XXe siècle a vu une réémergence de ces formes de localisme monétaire que les unifications monétaires avaient éliminé. On peut les qualifier de localisme monétaire territorial infra-étatique. Au total, l'espace du localisme territorial peut être une commune, une région, une province, un État. Dans le cas de ce dernier, l'émission monétaire a lieu dans le cadre de l'articulation d'une autorité monétaire et d'un système bancaire hiérarchisé. Lorsqu'on est en présence d'un sous-espace d'un territoire national, l'émission a lieu par le biais de collectivités territoriales (*patacones* et *lecops* argentins en 2001 émis par des provinces) ou des administrations locales (monnaies de nécessité des chambres de commerce françaises de 1914 à 1923), ou bien encore par le biais de collectifs privés agissant généralement sans but lucratif comme l'*Ithaca Hour* de la ville d'Ithaca (État de New York), établi en 1991 et ayant essaimé depuis.

Le *localisme communautaire* donne lieu à des cercles monétaires au sein desquels les instruments monétaires sont strictement confinés ; ils sont employés par les adhérents pour régler leurs échanges internes. L'espace concerné est donc l'espace social des adhérents du cercle. En anglais, le terme consacré est *community currency systems*, que l'existence depuis 1997 d'une revue en ligne intitulée *International Journal of Community Currency Research* vient renforcer (Greco [1994], DeMeulenaere [1997], Moers [1998], Powell & Salverda [1998])². Le localisme communautaire implique des formes monétaires plutôt scripturales dans la mesure où le verrouillage du circuit interne est ainsi plus aisé ; l'usage de cette monnaie scripturale spécifique nécessite une adhésion volontaire au système qui est ainsi

² Cependant il n'est pas rare que soit employée l'expression « local currencies » pour qualifier tout à la fois le localisme monétaire territorial infra-étatique et le localisme communautaire ; c'est ce que font par exemple Solomon [1996], Cohen [1998] ou Helleiner [1999]. Il nous semble plus cohérent et plus pertinent de bien distinguer ces monnaies selon les espaces concernés.

constitutive de la communauté. L'émetteur est la collectivité constituée de la sorte, en général sans but lucratif.

De façon générale, le dernier quart du XXe siècle a été très riche en matière de localismes monétaires, et la dernière décennie du siècle plus encore. Dans les années 1990 on a pu observer une recomposition importante de la géographie de la monnaie : certains États, particulièrement l'URSS et la Yougoslavie, ont éclaté tandis que d'autres s'unifiaient, particulièrement l'Allemagne au début de la décennie et surtout l'Union monétaire européenne à la fin de la décennie. Entre les deux cependant 28 États ou territoires sécessionnistes ont établi leur propre circulation monétaire, allant dans le sens du localisme monétaire (Tableau 1) ; trois autres ont procédé à une déconnexion d'avec le système monétaire d'origine en officialisant la circulation d'une monnaie étrangère (Tableau 2). L'implosion d'anciens États d'Europe centrale et orientale n'explique pas totalement ce mouvement. La fragmentation de l'espace monétaire par émergence de localismes territoriaux étatiques a ainsi été la caractéristique majeure des années 1990.

Tableau 1 – Entrée en vigueur de localismes monétaires territoriaux étatiques de 1990 à 2001

Territoire	Date	Monnaie émise	Pays d'origine
Slovénie	Octobre 1991	Tolar slovène	Yougoslavie
Croatie	Décembre 1991	Dinar croate	Yougoslavie
République serbe de Krajina	1991	Dinar de Krajina	Croatie
Ukraine	Janvier 1992	Karbovanets	URSS
Azerbaïdjan	Août 1992	Manat	URSS
Belarus	Mai 1992	Rouble biélorusse	URSS
Lituanie	Mai 1992	Talons	URSS
Macédoine	Mai 1992	Denar macédonien	Yougoslavie
Estonie	Juin 1992	Couronne estonienne	URSS
Lettonie	Juillet 1992	Rouble letton	URSS
Moldavie	Juin 1992	Ban	URSS
Transnitrie	1992	Souvorovski	Moldavie
République serbe de Bosnie-Herzégovine	1992	Dinar bosno-serbe	Bosnie-Herzégovine
République tchèque	Février 1993	Couronne tchèque	Tchécoslovaquie
Slovaquie	Février 1993	Couronne slovaque	Tchécoslovaquie
Géorgie	Avril 1993	Coupons	URSS
Kirghizstan	Mai 1993	Som	URSS
Namibie	Mai 1993	Dollar namibien	Afrique du Sud
Turkménistan	Septembre 1993	Manat	URSS
Arménie	Novembre 1993	Dram	URSS
Ouzbékistan	Novembre 1993	Som	URSS
Kazakhstan	Novembre 1993	Tengue	URSS
Cambodge (zone Khmer Rouge)	1993	Riel Khieu Samphan	Cambodge
Bosnie-Herzégovine	1993	Dinar bosniaque	Yougoslavie
Somaliland	1994	Shilling	Somalie
Tadjikistan	Mai 1995	Rouble tadjik	URSS
Erythrée	Novembre 1997	Nafka	Ethiopie
Puntland	Avril 2000	Shilling	Somalie

Certes dans un tout autre ordre d'importance politique et économique, d'autres formes de localisme monétaire, ne visant pas l'établissement d'une souveraineté monétaire, ont été l'objet d'une dynamique considérable. On peut distinguer là les expériences de localisme monétaire territorial infra-étatique et les expériences de localisme monétaire communautaire. Il n'existe pas de travail général d'évaluation de ces expériences ; les analyses et statistiques existantes sont centrées sur un ou quelques cas particuliers.

Tableau 2 – Déconnexion monétaire sans localisme monétaire territorial étatique

Territoire	Date	Monnaie émise	Pays d'origine
Timor Oriental	Été 1999	Dollar américain	Indonésie
Kosovo	Septembre 1999	Deutsche mark	Yougoslavie
Montenegro	Novembre 1999	Deutsche mark	Yougoslavie

Dans de multiples provinces, régions, villes et communes parfois de taille très réduite ont été émises des monnaies locales, tantôt par des organisations privées (sans visée lucrative), tantôt par les autorités locales elles-mêmes. La création de telles monnaies locales a connu une dynamique forte dès les années 1980 et elle s'est intensifiée dans les années 1990 (Tableau 4). Début 2000, on en trouvait dans près de 60 villes essentiellement d'Amérique du Nord à partir du modèle fondateur de la ville d'Ithaca (État de New York) (Glover [1995]). Des monnaies provinciales ont été émises sporadiquement dans les années 1980 puis 1990 en Argentine avant de l'être massivement en 2001 dans le contexte d'une crise considérable des finances publiques de ces provinces.

Les LETS (*Local exchange and trading systems*), nés au Canada en 1983, adaptés à partir de 1994 en France sous le nom de systèmes d'échange local (SEL) (ENNES [2001]) étaient présents, au début des années 2000, dans 24 pays, occidentaux pour la plupart, et regroupant autour de 250 000 membres. En Argentine encore, des monnaies différentes de celles provinciales car émises sous une forme proche des LETS ont émergé à partir de 1995 et concernaient, au début des années 2000, plus de 500 000 personnes : les *nodos* (nœuds) du *Red Global de Trueque* (réseau global de troc) (DeMeulenaere [1999], Primavera [2001]).

Tableau 3 – Localismes monétaires communautaires, vers 2001

Expérience	Emergence	États concernés	Evaluation approximative
Banque WIR	1934 (Suisse)	Suisse	1 (58 000 PME adhérentes)
Time-Dollar	1980 (États-Unis)	États-Unis, Japon, Royaume-Uni	220 (pour 21 000 adhérents)
LETS	1983 (Canada)	16 en Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse) 2 en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) 2 en Amérique du Nord (Canada, États-Unis) 1 en Amérique du Sud (Equateur) 2 en Asie (Japon, Thaïlande) 1 au Moyen-Orient (Israël)	2 500 associations pour 250 000 adhérents
Red Global de Trueque	1995 (Argentine)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Pérou, Salvador, Uruguay	500 (pour 500 000 adhérents et plus d'un million d'utilisateurs occasionnels)

Note : Ce tableau non exhaustif ne fait que reprendre les principales formes de localisme monétaire communautaire.

Ces localismes monétaires présentent certes une diversité forte mais celle-ci peut masquer des rationalités proches voire communes dans leur mise en place ; la dynamique globale du localisme monétaire et son apparente diversité rendent d'autant plus intéressante l'analyse des rationalités à l'œuvre. Précisons que l'objet de ce texte n'est pas de discuter de l'efficacité du localisme monétaire dans la poursuite des motivations invoquées. Précisons aussi que l'on ne traitera pas du désir de souveraineté en tant que tel car il n'est présent, sous son acception habituelle, que dans certaines formes de localisme monétaire territorial, celles liées à un désir de sécession ou de mise en œuvre concrète d'une indépendance politique.

Tableau 4 - Localismes monétaires territoriaux infra-étatiques, vers 2001

Expérience	Emergence	États concernés	Nombre approximatif de monnaies locales
Ithaca Hour	1991 (Ithaca, N.Y.)	États-Unis, Canada, Mexique, Royaume-Uni	Une soixantaine
Bonos et patacones	1984	Argentine	Une dizaine

Note : Ce tableau non exhaustif ne fait que reprendre les principales formes de localisme monétaire territorial infra-étatique encore en vigueur au début de la décennie 2000.

2. Rationalités du localisme monétaire

L'examen des formes de localisme monétaire précédemment listées permet de dégager quatre grandes rationalités à l'œuvre : le localisme monétaire peut viser la captation de revenus, la protection d'espaces économiques, la dynamisation de l'activité locale et la transformation de la nature même de l'échange. On détaille ici ces quatre objectifs et la façon dont le localisme monétaire permet de les viser.

2.1. Captation de revenus : seigneurage et financement

On considère en général que le seigneurage est le revenu que permet la souveraineté monétaire en tant que privilège de l'émission monétaire. Il faut pourtant ici dissocier le seigneurage de la souveraineté. Les multiples formes de localisme monétaire montrent que, en l'absence formelle de souveraineté d'une autorité monétaire émettrice, un revenu lié à la capacité d'émettre de la monnaie peut néanmoins être tiré. Il reste que ce seigneurage peut prendre de multiples formes selon les systèmes monétaires et selon les interprétations théoriques.

Le seigneurage peut provenir de l'écart entre le coût de production des moyens de paiement et leur valeur faciale (le seigneurage dans les systèmes monétaires à étalon métallique, c'est-à-dire l'écart entre la valeur du métal constituant les espèces et leur valeur faciale, étant un cas particulier de cette forme). Cette première forme de seigneurage se retrouve évidemment dans tous les localismes monétaires où des moyens de paiement sont mis en circulation.

Une seconde forme de seigneurage consiste en l'écart entre les émissions réalisées et le montant des encaisses qui en constituent la couverture. Dans un certain nombre de localismes monétaires en effet l'émission de moyens de paiement est adossée à une couverture importante. Dans le cas de localismes territoriaux étatiques, cette couverture est composée de devises étrangères. Dans d'autres localismes monétaires, non étatiques, l'organisateur du localisme peut décider, pour assurer la confiance des utilisateurs, de n'émettre que sur la base d'une couverture forte par un dépôt de monnaie nationale (par exemple dans le cas des monnaies fondantes

françaises des années 1950, voir Onken [1997]). Une extension de cette forme de seigneurage dans le cas de beaucoup de localismes monétaires territoriaux infra-étatiques, dont la durée de vie est en général de quelques années seulement (rarement plus d'une décennie), consiste en l'écart entre les réserves accumulées et ce qui est effectivement remboursé lorsque le localisme monétaire est interrompu.

Une troisième forme de seigneurage, dérivée de la précédente, provient de la rémunération des réserves constituées en vue de l'émission monétaire. Dans le cas des *currency boards*, organisations de l'émission monétaire dans lesquelles par principe la base monétaire doit être intégralement couverte par une réserve de devises étrangères, le seul seigneurage admis est le produit des placements réalisés à partir de la couverture (Ponsot [2002]). Sur les 28 territoires ayant, de 1990 à 2000, choisi d'établir un localisme monétaire territorial étatique, trois l'ont fait, immédiatement ou après une courte transition, sous cette forme : l'Estonie (1992), la Lituanie (1994) et la Bosnie-Herzégovine (1997).

Enfin, l'approche théorique de l'inflation comme taxe (notamment Friedman [1971]) consiste à considérer l'écart entre les encaisses nominales et les encaisses réelles comme le principal revenu de seigneurage des économies contemporaines, revenu qui peut se substituer partiellement aux revenus de l'impôt, d'où des réflexions sur le taux d'inflation optimal. Cette approche donne une clef de lecture théorique aux localismes monétaires établis dans le contexte d'une spirale déflationniste (auquel cas la question peut se poser de la volonté de développer une taxe inflationniste pour rompre avec la déflation) et à ceux établis dans le contexte, au contraire, d'une inflation élevée (auquel cas le localisme monétaire doit être analysé comme un moyen de protection, en fuyant la taxe inflationniste imposée par les autorités monétaires centrales).

Quelle que soit la vision adoptée du seigneurage, celui-ci constitue un dispositif de captation de revenus au profit de l'entité qui émet la monnaie et qui de la sorte organise un localisme monétaire. Le prélèvement d'un seigneurage, sous ses formes diverses, est alors l'un des sous-produits de la plupart des localismes monétaires, quel que soit leur degré d'aboutissement. Ainsi la version la plus légère du localisme, qui consiste à introduire des espèces locales couvertes par des réserves équivalentes en monnaie de référence, permet une réutilisation de celle-ci sous forme de placements et donc de bénéficier d'un seigneurage minimal. Si l'émission a lieu au-delà de la couverture, ce surplus constitue une source beaucoup plus importante de revenus. L'établissement d'un localisme monétaire approfondi donne lieu à des sources plus importantes encore de seigneurage du fait de l'autonomisation du système monétaire local.

Au-delà du seul seigneurage, le localisme monétaire peut aussi viser tout simplement le financement de l'institution émettrice. Cela a particulièrement été le cas du localisme territorial infra-étatique des provinces argentines à partir de 1984 (en général il s'agissait de petites provinces pauvres de l'intérieur) puis du même localisme qui a émergé l'été 2001, cette fois à partir de la province de Buenos-Aires, représentant près de 40% de la population argentine. Dans ces cas la monnaie émise l'est sous forme de bons remboursables à une échéance de quelques mois ou payables en impôt, et elle est mise en circulation lors du paiement des traites des fonctionnaires. L'usage d'un tel expédient suppose que les administrations locales ont un grave problème de financement, lié à de mauvaises rentrées fiscales locales ou, comme c'est le cas en Argentine en 2001, à de fortes coupes dans le budget fédéral se répercutant dans les sommes allouées aux provinces. Cela suppose aussi que le cadre légal soit suffisamment lâche pour permettre ce genre d'émissions, ou que l'État central ne

parvienne plus à s'imposer. La monnaie locale prend ainsi le rôle de moyen de financement en dernier recours. .

Il reste que les aspects financiers du localisme monétaire n'impliquent pas que ce localisme monétaire n'est organisé que dans le but du seigneurage ou du financement de l'institution émettrice ; en général ceci constitue une motivation parmi d'autres à l'organisation d'un localisme monétaire.

2.2. Protection de l'espace local

Bien davantage que la recherche d'un revenu de seigneurage, le localisme monétaire peut obéir à une logique de protection voire d'isolement des espaces économiques. Il s'agit d'une protection de l'espace constitué par le localisme monétaire contre les perturbations extérieures. La protection vise à maîtriser deux principaux éléments : la maîtrise des fuites de revenus et la maîtrise du système monétaire. La théorie des zones monétaires optimales s'intègre dans ce motif de protection dans la mesure où elle conduit à considérer le localisme monétaire comme un moyen d'ajustement supplémentaire aux chocs asymétriques que subit un espace donné.

2.2.1. Maîtrise des fuites de revenus

Protéger le circuit local ou de constituer celui-ci comme circuit autonome consiste à tenter de maîtriser, pour les éviter le plus possible, les fuites de revenus hors de l'espace local. Lorsqu'ils ne sont pas compensés par des flux inverses, ces transferts vers l'extérieur de revenus créés localement sont des facteurs d'appauvrissement. Or, du discours de ceux qui mettent en avant un tel motif, ressortent deux éléments qui produisent de tels transferts et donc produisent une déconnexion entre les espaces de formation et de dépense de revenus : la fiscalité et une certaine organisation de la production. Toutes deux sont remises en question dès lors que l'on cherche à s'assurer d'une maîtrise des fuites de revenus.

La fiscalité est un puissant motif de lutte contre un pouvoir central considéré comme accaparant les ressources locales sans en reverser l'équivalent. L'appauvrissement relatif qui en résulte conduit à des révoltes antifiscales dont le localisme monétaire lié ou non à une volonté de sécession peut constituer l'une des manifestations. Ceci s'observe en particulier dans les régions riches des États : dans la riche république russe autonome de Tatarstan qui, en 1992, refusa de signer le nouveau traité définissant la Fédération russe et eut des vellétés d'indépendance et de localisme monétaire ; dans l'Italie du Nord de la Liga Norte dirigée par Umberto Bossi, lequel, en 1996, déclara la « Padanie » indépendante, appela à une monnaie propre pour cesser de payer pour les régions moins riches de l'Italie et alla même jusqu'à la faire imprimer (Menard [1999, p. 304]). Il n'est pas innocent non plus que la première république de l'ancienne Yougoslavie à avoir fait sécession soit la Slovénie, république la plus riche de la fédération, ni que les pays baltes, républiques les plus riches de l'URSS, aient été les moteurs de son éclatement. On peut aussi observer des révoltes antifiscales produisant du localisme monétaire dans des zones pauvres dès lors que le prélèvement est conçu comme injuste ou concourant à une mauvaise allocation des ressources. Ainsi les deux expériences de monnaies franches en France dans les années 1950 avaient pour arrière-plan une réaction poujadiste antifiscale (Lardeau [1987]) ; elle prit la forme de la déclaration de deux « communes libres » dans les deux villages concernés (Onken [1997]).

Les transferts budgétaires, l'un des facteurs d'ajustement à des chocs asymétriques pris en compte dans la théorie des zones monétaires optimales développée sur la base de Mundell [1961], sont à intégrer dans cette motivation fiscale du localisme monétaire. Cela signifie que les organisateurs du localisme monétaire font le choix de privilégier l'ajustement par les taux de change plutôt que par les transferts budgétaires. On comprend par là que les vellétés de localisme monétaire proviennent des régions qui subissent les transferts budgétaires et qu'elles procèdent d'un défaut de solidarité à l'égard des régions pauvres. Mais ceci ne peut arriver si le choc asymétrique est ponctuel et rapidement corrigé : le défaut de solidarité se révèle si les écarts entre régions sont structurels et qu'en conséquence les transferts budgétaires deviennent permanents. Dans ce cas, le principe de transferts budgétaires invoqué comme facteur d'ajustement interne à une zone monétaire donnée lors de chocs asymétriques provoque des tensions susceptibles de déboucher sur des vellétés de souveraineté économique conjointement à un désir de localisme monétaire. Ce n'est que parce qu'il existe un sentiment puissant d'unité de la nation allemande que l'Allemagne de l'Ouest a pu supporter les énormes transferts budgétaires vers l'Est dans les années 1990 à la suite de la réunification. Le même sentiment n'est pas aussi présent en Italie, ce qui a provoqué des réactions du type de celles de la Liga Norte lorsque celle-ci était au faîte de sa popularité et de son pouvoir.

Le second élément concourant à des transferts de revenus que le localisme monétaire peut chercher à maîtriser est l'organisation de la production sur plusieurs sites, du fait du rejet, présent dans l'*Ithaca Hour* (Glover [1995], Douthwaite [1996]), du modèle de la grande entreprise ou de la filiale dépendante d'un groupe qui surdétermine l'orientation des flux de revenus tirés de sa production. Au-delà, les effets de la mondialisation sur les dynamiques locales peuvent être visés, avec un refus de cette déconnexion entre les espaces de formation et de dépense des revenus. Au contraire, une monnaie locale est susceptible d'aider à l'enracinement local des activités — pour autant que la convertibilité ne soit pas parfaite. C'est le cas, en général, des monnaies de localisme territorial infra-étatique. Les seuls agents économiques à accepter la monnaie locale sont ceux qui fonctionnent localement : commerces locaux, artisans, voire agences de petites banques dont le circuit est fortement localisé. Ainsi à Ithaca s'est-on réjoui de ce qu'une chaîne bien connue de restauration rapide ferme boutique faute de clientèle et qu'à la place s'installe un restaurateur plus local et acceptant la monnaie locale.

2.2.2. Maîtrise du système monétaire

Le désir de maîtrise du système monétaire constitue un autre motif de localisme monétaire lié à une volonté de protéger un espace économique ; il répond à des finalités et des perturbations variables. Les perturbations contre lesquelles il s'agit de lutter peuvent se ramener, de façon un peu caricaturale, soit à une pénurie de moyens de paiement, soit à une inflation élevée, toutes deux étant présentes simultanément dans le cas particulier de l'hyperinflation³. De façon générale, si le localisme monétaire mis en place organise un système monétaire local au moyen d'une unité de compte spécifique et doté d'une autonomie de politique monétaire, il apparaît comme l'un des moyens de créer une zone monétaire séparée de celle correspondant au territoire

³ L'hyperinflation conduit en effet à une baisse rapide de la masse monétaire exprimée en termes réels, le niveau général des prix croissant plus vite que la masse monétaire. Au Brésil par exemple l'agrégat monétaire M1 atteignait 12% du PIB en 1979, 6% en 1984, 1,6% en 1989, et environ 1% au premier semestre 1994, juste avant que l'hyperinflation soit cassée par le Plan Real (B. de Maigret [1994]).

national. Dans les termes de la théorie des zones monétaires optimales, cela signifie que l'on cherche à dégager un moyen d'ajustement supplémentaire. On peut ici examiner successivement le cas de la pénurie monétaire et celui de l'inflation.

La pénurie de monnaie peut apparaître dans diverses situations : déflation (États-Unis au début des années trente), hyperinflation (Allemagne en 1922-24 et Argentine en 1988-89 par exemple), retrait d'espèces de la circulation sans émission d'équivalents (Italie, 1977-78), thésaurisation brutale des espèces (France, 1914-24), politique d'assèchement monétaire (Russie, 1995-98). La pénurie de monnaie durcit la contrainte budgétaire et comprime l'activité, soit par le canal de la consommation, soit par celui de l'investissement. Le localisme monétaire est l'un des moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour lutter contre une telle pénurie. Un moyen distinct du localisme monétaire et employé en Russie dans les années 1990 par exemple consiste à étirer les liens de dette sans les rompre, ce qui provoque un gonflement rapide de la dette interentreprises et des impayés (notamment de salaires) (Zlotowski [1998] et Woodruff [1999]). Un autre moyen peut être, en cas de pénurie de monnaie manuelle, d'intensifier les paiements scripturaux ou de faire circuler des chèques au porteur ou par endos successifs. Cependant le localisme monétaire apparaît plus efficace que ces expédients pour pallier une pénurie monétaire globale et éviter d'être emporté dans la spirale de la dépression dès lors que l'on considère que les autorités monétaires ne font rien pour y parvenir. Les expériences de monnaie fondante et de localisme communautaire aux États-Unis dans les années 1932-34 procédaient de telles volontés d'auto-organisation locale (Delannès [1938]) ; les *vechsel* russes vers 1995-98 aussi (Zlotowski [1998] et Woodruff [1999]).

L'inflation en elle-même ne suffit pas à produire des tendances au localisme monétaire. Plusieurs dérivatifs existent en effet pour la gérer : l'indexation (extrêmement développée au Brésil jusqu'en 1994), un recours accru aux banques, l'accès à une monnaie étrangère pour conserver sa richesse puis, éventuellement, pour effectuer les comptes et régler les transactions. C'est sa transformation en hyperinflation qui peut donner lieu à du localisme monétaire, c'est-à-dire lorsque se développe une situation où il devient impossible de fonctionner correctement même en corrigeant la hausse des prix par un dispositif d'indexation (la hausse des prix devient exponentielle, incontrôlable et se traduit par une désarticulation des prix relatifs) et où une pénurie de moyens de paiement apparaît et se développe (la progression des prix dépasse largement celle de la masse monétaire qui est ainsi peu à peu détruite en termes réels). De multiples localismes monétaires peuvent alors apparaître pour pallier localement la pénurie de monnaie tout en essayant de sortir de la spirale hyperinflationniste. Ces localismes sont d'autant plus vifs que l'autorité de l'État est affaiblie dans la crise. A la limite il peut apparaître des tensions centrifuges tournant aux vellétés d'autonomisme voire de sécession ; celles-ci, enracinées dans des tensions anciennes mais jusqu'alors maîtrisées, apparaissent désormais comme solution locale à l'inefficacité des autorités centrales et se fondent sur une volonté de déconnexion monétaire. La déconnexion passe par l'organisation d'un système monétaire local organisé autour d'une nouvelle unité de compte, à l'abri de la catastrophe monétaire. En Allemagne, la Bavière et la Rhénanie ont eu des vellétés séparatistes en 1922-23, au cœur de l'hyperinflation. En Russie, l'effondrement du pouvoir central à partir de 1917, le contexte de guerre civile et l'hyperinflation ont contribué à ce qu'apparaissent près de 2 200 monnaies locales dont beaucoup constituaient de véritables systèmes monétaires organisés autour d'une unité de compte spécifique (Prokopovicz [1952]).

2.3. Dynamisation locale : internalisation d'activités et accélération des échanges

La logique de protection de l'espace économique local peut être combinée à une logique de dynamisation de l'activité locale. Cette dynamisation peut provenir d'abord de l'internalisation d'activités auparavant réalisées à l'extérieur de l'espace local, et ensuite de la mise en place d'un dispositif accélérant les transactions internes.

Une monnaie locale est susceptible d'aider à l'internalisation d'activités dans l'espace local, pour autant que quelques conditions soient réunies. Le point de départ est la validité nécessairement plus limitée de la monnaie locale par rapport à la monnaie qu'elle remplace. Ce défaut relatif de validité a deux effets contradictoires. D'une part les porteurs de la monnaie locale sont conduits à orienter leurs échanges médiatisés par cette monnaie vers des personnes physiques ou morales qui l'acceptent, ce qui contribue à l'effet de rapatriement d'échanges ; d'autre part le défaut relatif de validité de la monnaie locale peut conduire les personnes à refuser de l'employer et donc d'entrer dans la logique du localisme monétaire. L'effet cumulé dépend des caractéristiques de la monnaie locale et de celles de la monnaie nationale à laquelle on prétend la substituer. Ce qui peut désinciter à l'usage de la monnaie locale est par exemple l'absence d'une masse critique de personnes, de commerces et de producteurs qui acceptent cette monnaie. Inversement, ce qui peut inciter à l'usage de la monnaie locale est par exemple le contexte d'une inflation élevée pénalisant la monnaie nationale ou le contexte d'une pénurie de moyens de paiement faisant que les salaires, traitements et pensions sont versés en monnaie locale.

Le rapatriement d'une partie des échanges réalisés avec l'extérieur peut par ailleurs constituer un élément de captation de revenus. D'une part, ce rapatriement accroît le volume des transactions internes à partir duquel il est possible pour les autorités (ou du moins les organisateurs du localisme) d'effectuer des prélèvements (par exemple une taxe sur la valeur ajoutée pour les autorités publiques, ou une taxe sur le chiffre d'affaires pour un localisme monétaire communautaire comme la Banque WIR)⁴. D'autre part, ce rapatriement bénéficie à la collectivité dans son ensemble puisque l'accroissement de l'activité interne induit davantage d'activités et d'emplois. L'internalisation d'activités externes est donc un facteur important de dynamisation locale.

Un deuxième niveau de dynamisation consiste à mettre en place des dispositifs accélérant le rythme même des échanges internes. La simple mise en place d'une monnaie locale ne peut à elle seule produire une telle accélération — sauf si le contexte est celui d'une pénurie de moyens de paiement et que la monnaie locale rompt cette pénurie. De façon générale, accélérer le rythme des échanges nécessite d'établir un dispositif qui incite les utilisateurs de la monnaie locale à échanger davantage. Or ceci est fondamentalement lié à la question de l'accès au crédit et de son coût. L'objectif est que la monnaie soit dépensée à la fois très rapidement, dans sa totalité et à destination d'agents appartenant à l'espace (territorial, communautaire) considéré. Cela signifie que la thésaurisation doit être la plus faible possible et que l'épargne doit être rapidement et facilement redistribuée en crédits. Le localisme monétaire est alors organisé de telle sorte qu'il facilite les échanges et le crédit.

⁴ Voir Wirtschaftsring-Genossenschaft (1996).

Il y a à ce propos deux directions possibles. Dans toutes deux le crédit, la consommation et l'investissement apparaissent comme les clefs de la dynamique d'une économie. La différence a lieu dans le rapport à l'intérêt pratiqué sur les crédits. La première direction consiste à admettre que le crédit donne lieu à un paiement d'intérêts ; sur cette base il faut disposer de taux d'intérêt faibles afin de favoriser le crédit. On retrouve cette idée dans la majorité des expériences de localisme monétaire territorial (infra-étatique) et communautaire. La seconde direction consiste à refuser l'idée même d'un intérêt sur les crédits, dans le cadre de doctrines comme en particulier celle de Silvio Gesell [1911] qu'ont activement promu des organisations dites franchistes dans le premier tiers du XXe siècle et qui ont connu une résurgence importante depuis les années 1980.

Cette dualité sur la question de l'intérêt se manifeste concrètement sous la forme de trois types d'organisation du crédit dans les expériences de localisme territorial ou communautaire cherchant à accélérer les échanges. Un premier type de localisme monétaire conserve les modalités habituelles du prêt à intérêt ; c'est le cas de tous les localismes territoriaux étatiques et de tous ceux infra-étatiques non mus par un objectif politique de refonte des principes de l'organisation monétaire (par exemple des monnaies locales de nécessité). Accélérer les échanges peut alors passer par une politique volontariste de taux d'intérêt bas. Un second type de localisme monétaire se fonde sur l'accès libre au crédit gratuit. C'est le cas des multiples formes de LETS, qui sont organisées de telle sorte que les adhérents ont, généralement dans une certaine limite, automatiquement, librement et gratuitement accès au crédit (Servet (dir.) [1999]). Un troisième type de localisme monétaire cherche à mettre en œuvre la logique de l'absence d'intérêt et va plus loin : dans la logique développée par Gesell, il impose à tout détenteur d'argent une taxe qui l'incite à dépenser rapidement son argent ou à le prêter afin de ne pas subir la taxe. L'intérêt n'est pas porté par celui qui s'endette mais par celui qui conserve des encaisses monétaires oisives. On rencontre une telle organisation aujourd'hui dans certains LETS (particulièrement les systèmes Talent dans les Alpes germaniques) ; dans le passé, une vingtaine de localités ont tenté l'expérience d'une monnaie locale dite « fondante » depuis 1930 (Onken [1997] et Blanc [1998b]). Les localismes territoriaux infra-étatiques et communautaires sont alors un moyen d'expérimenter et de diffuser les propositions des organisations franchistes.

2.4. Transformation qualitative des échanges

Une quatrième rationalité du localisme monétaire correspond à un désir de transformer la façon même dont sont pensés et organisés les échanges et le contexte dans lequel ils ont lieu. Cette transformation qualitative peut concerner la pérennité des relations d'échange entre partenaires (lien de clientèle), l'organisation d'une économie de « prosommateurs » ou l'exclusion d'éléments abhorrés de l'échange.

L'existence d'un lien de clientèle entre deux partenaires d'un échange signifie que, contrairement à la vision habituelle de la monnaie comme liberté frappée, qui fonde le comportement de défection et donc de concurrence (Hirschman [1970]), la relation des partenaires n'est pas close par le paiement de l'échange et elle est susceptible de se reproduire automatiquement (Blanc [2001]). Certaines formes de localisme monétaire sont organisées pour donner la possibilité que s'établissent ces liens de clientèle. Ainsi les organisateurs de localismes communautaires de type LETS luttent contre l'individualisme calculateur qui résulte de la capacité du porteur de monnaie à s'affranchir de toute relation autre que l'échange marchand. Pour cela ils

mettent en place un dispositif qui favorise le développement d'échanges conviviaux dans une logique « d'estime » de l'autre plutôt que de prix marchands (Servet (dir.) [1999]). Ce qui est recherché est la ré-immersion (au sens polanyien) de la transaction dans une relation humaine qui la dépasse et lui donne un sens. La localisation monétaire doit ici permettre le déploiement dans le temps des relations entre les contractants, au fil de l'établissement d'une confiance mutuelle ; cette confiance permet le crédit et par conséquent l'étirement de liens de dette.

Le concept de « prosommateur », développé par Toffler [1980], se trouve au cœur de formes récentes de localisme monétaire comme l'expérience argentine du *Red Global de Trueque* ou les LETS, mais on peut en trouver aussi une paternité dans les expériences de Bourses du Travail de Robert Owen en 1832-34 (Primavera, Sanzo et Covas [1998], Dupuis [1991]). Le prosommateur est à la fois producteur et consommateur et constitue la figure centrale de la « troisième vague » qui, selon Toffler, succéderait à la deuxième, celle de la révolution industrielle. Une localisation monétaire tournée vers une telle figure cherche à reconstituer un tissu économique local en l'organisant autour de personnes successivement productrices et consommatrices de biens et de services susceptibles d'être produits de la sorte. Cela ne correspond pas exactement au sens que l'on donne à l'artisanat : la monnaie locale a certes pour but de développer les activités professionnelles locales de type artisanat mais elle promeut aussi la réinclusion économique et sociale des personnes en leur fournissant le double statut de contributeur à la production et de consommateur.

Enfin, la transformation qualitative des échanges recherchée par le localisme monétaire peut viser l'abolition de dimensions abhorrées de l'échange. Ces dimensions sont particulièrement visibles dans certaines formes de LETS (Servet (dir.) [1999]). Un premier refus est celui des relations marchandes, associées à l'intérêt individuel ; ceci conduit à mettre en œuvre un localisme communautaire afin d'organiser une réciprocité multilatérale s'opposant à la logique de l'échange marchand mais aussi à celle de la redistribution. Un second refus est celui du capitalisme et particulièrement le profit qui lui est associé ; cette direction conduit à promouvoir, localement faute de mieux, des communautés de travailleurs dont les échanges bannissent les prélèvements capitalistes. Un troisième refus concerne, paradoxalement, la monnaie, qui n'est vue alors que comme auxiliaire des relations marchandes et / ou du capitalisme. Ceci conduit à former un système d'échange pensé et affiché comme ne relevant pas de la monnaie mais du troc. La justification habituellement donnée est l'absence de monnaie « habituelle » dans ces systèmes et la recherche de relations d'échange jugées plus humaines et plus respectueuses d'autrui, chose rendue possible par l'expulsion de la monnaie pensée comme auxiliaire de la recherche individuelle de son propre profit.

3. Combinaisons à l'œuvre

Les quatre grandes rationalités identifiées ci-dessus peuvent se croiser et se renforcer. Par exemple la dynamisation économique locale est liée à la possibilité de capter des revenus puisqu'elle fournit une assiette de prélèvements plus importante ; l'internalisation d'activités par la localisation monétaire est renforcée par un contexte de pénurie monétaire qui peut pousser des autorités locales à souhaiter protéger l'espace local, d'où un lien entre la rationalité de protection et celle de dynamisation ; etc. Ajoutons que l'on n'a pas traité de cette rationalité du localisme monétaire qui est la recherche d'une souveraineté monétaire locale, car elle possède une dimension fondamentalement politique. Par ailleurs cette recherche de souveraineté est articulée à certaines des rationalités que l'on a vues ; elle s'incarne notamment dans le seigneurage dont on a traité dans le motif de captation.

Surtout, ainsi qu'on l'aura compris, les localismes monétaires observables ne sont pas purement liés à une seule de ces rationalités mais à une combinaison de certaines d'entre elles. Cette partie illustre tout à la fois les combinaisons possibles et les interdépendances entre les rationalités identifiées par cinq exemples caractéristiques de localisme monétaire. Le Tableau 5 opère une synthèse de ces combinaisons.

3.1. Un localisme monétaire territorial étatique : Estonie, 1992

L'indépendance monétaire estonienne est certes un fait politique centré sur la question de la souveraineté, mais elle procède aussi d'une logique économique de protection ainsi que, de façon secondaire, de captation. Ce qui domine cependant est bel et bien le motif de souveraineté. La captation en effet est nécessairement limitée par l'organisation d'un *currency board*, qui réduit le seigneurage à la seule rémunération des réserves en devises détenues par la banque centrale et à l'écart entre la valeur faciale des espèces et leur coût de production. La protection permise par une localisation monétaire a quant à elle perdu de son sens entre 1990 et 1992, c'est-à-dire entre le moment où l'Estonie commence à adopter des lois de rupture économique à l'égard de l'URSS et le moment où une monnaie propre, la couronne, est introduite. Entre temps l'Estonie a rompu totalement ses liens avec le pouvoir soviétique. Ainsi, début 1992, le refus de la fiscalité et de la centralisation budgétaire soviétiques ne justifient plus de localisme monétaire. Par ailleurs, le refus de la déconnexion entre production et dépense des revenus tirés de la production qu'induit la présence d'unités de production soviétiques implantées notamment en Estonie est un argument de peu de valeur étant donné la volonté forte d'accueillir des investisseurs étrangers à partir de l'indépendance et de l'organisation des privatisations. Reste pour l'essentiel la volonté de se protéger de la pénurie de moyens de paiement existant alors dans l'ensemble de l'ex-URSS et de l'inflation considérable induite par la politique monétaire russe, maîtresse du rouble alors en circulation.

3.2. Deux localismes monétaires territoriaux infra-étatiques : monnaies provinciales en Argentine et Ithaca Hour aux États-Unis

On a déjà parlé du cas des monnaies des provinces argentines émises au cours de 2001, notamment celle de la province de Buenos Aires, et qui sont similaires aux monnaies émises au fil des années 1980 et 1990 par des provinces périphériques. Il

s'agit là d'un localisme monétaire territorial infra-étatique qui n'a rien à voir avec la question de la souveraineté monétaire. Le seul objectif de ces monnaies provinciales est de financer des dépenses dans un contexte de resserrement budgétaire extrême. Il s'agit donc là d'un localisme monétaire centré sur le seul motif de captation, qui d'ailleurs ne prend pas la forme d'un seigneurage.

Un autre cas de localisme monétaire territorial infra-étatique est celui de l'Ithaca Hour. Cette monnaie locale vise avant tout des objectifs de protection et de dynamisation, et secondairement de captation. La captation de revenus en effet est un sous-produit de l'organisation monétaire, produisant un peu de seigneurage. Ce qui est central dans ce localisme monétaire territorial organisé sur la base d'un cercle initial d'adhérents c'est la dynamisation de l'activité économique locale et la création d'emplois par le biais de la réorganisation locale de l'économie marchande⁵, axée sur deux grands principes. Le premier est la promotion d'un circuit économique (production / revenus / dépenses) bouclé localement, c'est-à-dire le refus de la soumission des localités aux effets de décisions prises ailleurs par de grands groupes qui ne sont pas concernés par la survie et le dynamisme des localités dans lesquelles ils investissent ou desquelles ils se retirent. Le second lui est lié ; il s'agit, en promouvant un circuit local, de rapatrier localement des échanges réalisés sans cela avec des partenaires dont l'usage des ressources tirées de l'échange pourrait être orienté vers l'extérieur. Ce localisme monétaire articule ainsi deux rationalités : protection et dynamisation.

3.3. Deux localismes monétaires communautaires : Banque WIR en Suisse et systèmes d'échange local

Parmi les localismes communautaires se trouve le cas de la Banque WIR, qui est une chambre de compensation destinée à régler les transactions de ses clients (des PME-PMI suisses) opérant entre eux au moyen d'une monnaie interne, la monnaie WIR, à parité avec le franc suisse mais inconvertible (Wirtschaftsring-Genossenschaft [1996]). La Banque WIR compte environ 58 000 clients PME-PMI suisses. La souveraineté là encore est strictement absente d'un tel système. Sont secondaires, bien que présentes, les rationalités de captation, de protection, de transformation. La captation est assurée par un prélèvement sur les transactions réalisées entre les adhérents, mais elle est avant tout destinée à faire face aux contraintes salariales, sociales et fiscales de la Banque qui a un statut coopératif. La protection est bien présente dans l'esprit qui a présidé à la création du système, en 1934, puisqu'il s'agissait en particulier de protéger les PME-PMI d'un environnement où dominaient de grandes firmes multinationales. Cette protection passait par le développement de relations d'échange resserrées entre les adhérents, ce qui signifie que l'on visait le développement de liens de clientèle à l'intérieur de cette communauté de PME-PMI. Mais la logique centrale est celle de la dynamisation, bien évidemment reliée à l'idée de protection, et qui passe par les deux vecteurs que sont d'une part l'internalisation de transactions réalisées auparavant à l'extérieur du cercle, et d'autre part l'accélération des échanges par le biais d'un système de crédit non gratuit mais très bon marché.

⁵ On peut consulter les archives de l'expérience d'Ithaca sur la Toile (www.lightlink.com/ithacahours). Voir aussi Glover [1995] et Douthwaite [1996].

Le localisme communautaire des LETS est de plusieurs points de vue très différent. Logique de souveraineté mais aussi logique de captation en sont strictement absentes. L'idée d'une protection des membres du cercle se traduisant par le bouclage d'un circuit économique interne est très mineure et apparaît principalement dans des LETS de type anglo-saxon où, à la différence des SEL français, les artisans sont autorisés voire incités à intégrer le système. Ce qui importe avant tout ce sont la logique de dynamisation et la logique de transformation des échanges. La dynamisation est moins le résultat de l'internalisation d'échanges (car souvent les échanges réalisés à l'intérieur du système n'auraient jamais eu lieu et ne se substituent donc pas à d'autres échanges) que le résultat de leur accélération que permet d'une part le crédit gratuit et automatique (limité souvent, cependant, à un maximum par une règle figurant dans les statuts de l'association) et d'autre part, dans certains cas, des dispositifs d'incitation à l'échange qui passent par la distribution d'avoirs ou par le prélèvement sur les comptes positifs non utilisés⁶. La dynamisation cependant a une nature bien particulière que permet de comprendre la transformation des échanges visée : développement des compétences personnelles non professionnelles, alternance personnelle de la production (confection de biens et prestations de services) et de la demande afin de donner lieu à des pratiques de « prosommateurs », expulsion de l'échange d'éléments abhorrés tels que l'accumulation et le marché et surtout mise en avant des motifs extra-économiques de l'échange qui en viennent à créer des relations d'échange durables et conviviales.

Tableau 5 – Rationalités à l'œuvre dans quatre exemples de localismes monétaires

Cas	Forme	Rationalités principales	Rationalités secondaires
Couronne, 1992 (Estonie)	Territorial étatique	Souveraineté et protection	Captation
Patacones, 2001 (Argentine)	Territorial infra-étatique	Captation	
Ithaca Hour, depuis 1991 (États-Unis)	Territorial infra-étatique	Protection et dynamisation	Captation
Banque WIR, depuis 1934 (Suisse)	Communautaire	Dynamisation	Protection, captation et transformation
LETS, depuis 1983 (22 pays)	Communautaire	Transformation et dynamisation	Protection

Conclusion

Le localisme monétaire est un phénomène protéiforme qui a connu une dynamique de création considérable dans les deux dernières décennies du XXe siècle jusque dans les pays développés et financièrement stables. Mieux, certaines des manifestations du localisme monétaire sont précisément nées et se sont développées au sein de ce groupe de pays. On a distingué deux formes génériques de localisme monétaire selon l'espace concerné : l'un est territorial (et peut procéder d'une logique étatique ou d'une logique infra-étatique) et l'autre est communautaire. Identifier, en les isolant de façon artificielle, les grandes rationalités à l'œuvre dans la multitude de localismes monétaires observables permet de mieux comprendre leur dynamique et le terrain sur lequel ils se déploient. On en a identifié quatre, outre la rationalité purement politique de la souveraineté monétaire : la volonté de capter des revenus, la volonté de

⁶ Là peut s'insérer une logique gesellienne de « monnaie fondante ».

protéger l'espace économique local, la volonté de dynamiser les échanges et la volonté de transformer la nature même des échanges. Elles ne sont pas exclusives les unes des autres, au sens où l'on peut identifier, dans chaque forme particulière de localisme monétaire, plusieurs de ces rationalités même si elles n'ont pas le même poids. Chaque forme particulière de localisme monétaire apparaît ainsi comme le produit de la combinaison spécifique d'un ensemble de rationalités génériques.

Références

- BLANC J. (1998a), « Les monnaies parallèles : évaluation et enjeux théoriques du phénomène », *Revue d'Economie Financière*, septembre, n°49, pp. 81-102.
- (1998b), « Free Money for Social Progress. Theory and Practice of Gesell's Accelerated Money », *American Journal of Economics and Sociology*, octobre, vol. 57, n°4, pp. 469-483.
- (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*. Paris : L'Harmattan (Logiques économiques), 351 p.
- (2001), « Mythe et limite de la monnaie comme liberté frappée. A propos du lien monétaire », *Working Paper*, Centre Walras, Lyon, mai, n°235, 15 p.
- (2002), « Invariants et variantes de la souveraineté monétaire. Réflexions sur un cadre conceptuel compréhensif », *Économies et Sociétés*, Série « Monnaie », ME, n°3-4, mars.
- COHEN B. J. (1998), *The Geography of Money*. Ithaca, London : Cornell University Press. XIII+229 p.
- (1999), « The New Geography of Money », in : E. Gilbert & E. Helleiner (eds), *Nations-States and Money. The past, present and future of national currencies*, New York, London : Routledge, pp. 121-138.
- DELANNES J. (1938), *La monnaie fondante*. Thèse. Poitiers : Université de Poitiers. 147 p.
- DEMEULENAERE S. (1997), « An Overview of Parallel, Local and Community Currencies ». Texte disponible sur le site <http://ccdev.lets.net/materials/overview.html>
- (2000), « Reinventing the Market : Alternative Currencies and Community Development in Argentina », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 4.
- DOUTHWAITE R. (1996), *Short Circuit. Strengthening Local Economies for Security in an Unstable World*. Foxhole : Greenbooks. XIV + 386 p.
- DUPUIS S. (1991), *Robert Owen, socialiste utopique. 1771-1858*. Paris : Editions du CNRS. 361 p.
- ENNES (European Network of Non-Monetary Exchange systems) (2001), *Without Money. A Guide to Non-Monetary Exchange Systems*. Roma : Lunaria. 171 p.
- FISCHER S. (1982), « Seigniorage and the Case for a National Money », *Journal of Political Economy*, vol. 90, n°2, pp. 295-313.
- FRIEDMAN M. (1971), « Government Revenue from Inflation », *Journal of Political Economy*, 79(4), pp. 846-856.
- GESELL S. (1911), *L'ordre économique naturel*. 8e édition. Paris : Marcel Rivière, 1948. 402 p.
- GILBERT E. & HELLEINER E. (eds) (1999), *Nation-States and Money. The past, present and future of national currencies*. London, New York : Routledge, 240 p.
- GLASNER D. (1998), « An Evolutionary Theory of the State Monopoly over Money », in : K. Dowd & R. H. Timberlake (eds), *Money and the Nation State. The Financial Revolution, Government and the World Monetary System*, New Brunswick & London : Transaction Publishers, pp. 21-45.
- GLOVER P. (1995), *Hometown Money : How to Enrich Your Community with Local Currency*, 100 p.
- GRECO T. (1994), *New Money for Healthy Community*. Tucson, éd. à compte d'auteur. 216 p.
- HELLEINER E. (1997), « One Nation, One Money : Territorial Currencies and the Nation State », ARENA Working Paper Series, 97/17, août.
- (1999), « Conclusion – The Future of National Currencies ? », in : Gilbert & Helleiner (eds), *Nation-States and Money. The past, present and future of national currencies*. London, New York : Routledge, pp. 215-229.
- HIRSCHMAN A. O. (1970), *Défection et prise de parole. Théorie et applications*. Paris : Fayard (L'espace du politique), 1995. 212 p.

- LARDEAU G. (1987), « Essais et expériences de monnaie franche en France », *Les cahiers de DECTA III*, n°1, Séminaire Silvio Gesell, pp. 71-76.
- MAIGRET B. de (1994), « Le changement de monnaie au Brésil en juillet 1994, enseignements à en tirer pour le passage à la monnaie unique européenne », *De Pecunia*, VI(3), décembre, pp. 73-78.
- MENARD O. (1999), *La souveraineté monétaire en principe et réalisations*. Thèse. Nantes : Université de Nantes.
- (2002), « La souveraineté monétaire, un mythe face au localisme monétaire », *Economies et Sociétés*, Série « Monnaie », ME, n°3-4, mars.
- MOERS P. (1998), « Community Currency Systems : A Co-operative Option for the Developing World ? ». Texte disponible sur le site <http://ccdev.lets.net/moers.html>
- MUNDELL R. A. (1961), « A Theory of Optimum Currency Areas », *American Economic Review*, 51, pp. 657-665.
- ONKEN W. (1997), *Modellversuche mit sozialpflichtigem Bodem und Geld*. Lütjenburg : Fachverlag für Sozialökonomie, 67 p.
- PONSOT J.-F. (2002), *Le modèle de currency board ou l'apostasie du central banking. La caisse d'émission, antithèse de la banque centrale*. Thèse. Dijon : Université de Bourgogne.
- POWELL J. & SALVERDA M. (1998), « A Snapshot of Community Currency Systems in Europe and North America », CUSO, Thaïlande, 20 juin.
- PRIMAVERA H. (2001), « Monnaie sociale : permanence opportune ou rupture de paradigme ? », Forum "monnaies sociales" de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, janvier, mimeo.
- PRIMAVERA H., SANZO C. de et COVAS H. (1998), « Re-shuffling for a New Social Order : the Experience of the Global Barter Network in Argentina », workshop « Enhancing People's Space in a Globalizing Economy », IGGRI / KEPa, Espoo (Finlande), 5-9 septembre.
- PROKOPOVICZ S. N. (1952), *Histoire économique de l'URSS*. Paris : Flammarion. 627 p.
- SERVET J.-M. (dir.) (1999), *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*. Paris : Seuil. 344 p.
- SOLOMON L. D. (1996), *Rethinking our Centralized Monetary System. The Case for a System of Local Currencies*. Westport & London : Praeger. 167 p.
- TOFFLER A. (1980), *La troisième vague*. Paris : Denoël / Gonthier (Médiations). 623 p.
- VAN DUN F. (1998), « National Sovereignty and International Monetary Regimes », in : K. Dowd & R. H. Timberlake (eds), *Money and the Nation State. The Financial Revolution, Government and the World Monetary System*, New Brunswick & London : Transaction Publishers, pp. 47-76.
- WIRTSCHAFTSRING-GENOSSENSCHAFT (1996), « Une entreprise de services et une banque pour le développement économique des PME », Basel : Wirtschaftsring-Genossenschaft, 23 p.
- WOODRUFF D. M. (1999), *Money Unmade : Barter and the Fate of Russian Capitalism*. Cornell : Cornell University Press. 248 p.
- ZLOTOWSKI Y. (1998), « La crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ? », *Les études du CERI*, n°43, août, 43 p.